

**Débat d'orientation budgétaire 2016**

**COMITE SYNDICAL DU 22 MARS 2016**

**NOTE DE PRESENTATION**

La présentation de ce débat d'orientation budgétaire s'inscrit dans un contexte particulier :

- Le renouvellement de la charte en cours, et les modifications importantes des missions du Parc qui s'ensuivent, en particulier le resserrement de celles-ci autour des grands axes souhaités par les collectivités membres du syndicat (feuille de route régionale...);
- La volonté d'inscrire l'organisation de ces missions dès maintenant dans le cadre des grands axes de cette future charte, dont la validation est acquise au niveau régional ; en conséquence, la préparation budgétaire s'est inspirée de l'organisation de la charte en 8 orientations, permettant une vision plus précise et analytique des actions du Parc et de l'animation et l'ingénierie liées à ces actions ;
- Le renouvellement en cours des instances du Parc suite aux élections départementales et régionales de 2015, et la modification de l'organisation territoriale en cours, qui nécessitera des ajustements dans le mode de gouvernance, en particulier le renforcement des liens avec les intercommunalités.

Ainsi, les propositions d'actions et d'animation qui les accompagnent, présentés ci-dessous, sont réparties en 8 blocs calés sur les orientations de la charte, complété par un bloc « Direction » qui coordonne l'ensemble du projet de territoire et d'un bloc « administration » qui met en œuvre la gestion du syndicat mixte.

Toutes les actions ne sont pas citées, mais un échantillon des projets les plus importants permet de mieux cerner les champs d'intervention du PNR.

Le point particulier des contributions mérite une grande attention. A l'heure de la rédaction de ce rapport, les contributions 2016 des principaux membres du syndicat mixte (Région et Départements) n'ont pas été votées, elles ne sont donc pas établies à ce jour. Afin de proposer un tableau en équilibre, les montants 2015 ont été repris intégralement, sans préjuger des décisions finales des assemblées concernées. Néanmoins, le débat pourra être ouvert sur la pérennité des moyens du Parc, dans un contexte financier difficile pour l'ensemble des collectivités. Ce débat concerne tout autant le budget 2016 que la prévision des moyens du syndicat mixte, dans le cadre des futurs statuts du syndicat qui établiront la clé de répartition des contributions au syndicat entre ses membres. Ce document fera l'objet d'un examen attentif lors d'un prochain comité syndical, avant intégration au document de charte porté à l'examen des habitants puis des collectivités du territoire à des fins de renouvellement de leur adhésion à la charte du Parc.

Une première analyse du tableau intitulé « Total général » montre que :

- Le coût d'animation et d'ingénierie au service des collectivités et des habitants du syndicat est d'environ 1M€ et que la moitié fait l'objet de recettes spécifiques de la Région, l'Etat, l'Europe et les Agences nationales ;

- Sur l'ensemble des actions, le taux de financement est de 75% ;
- **Les contributions statutaires des membres constituent le socle pérenne du financement de la structure** ; elles permettent de réaliser 50% du coût d'animation et 1/4 des coûts d'action ; toute évolution de celles-ci a une incidence directe sur les moyens disponibles (moyens humains, actions) ;
- Les contributions des communes et intercommunalités ne représentent que 7% du total des contributions et 3,5% du budget de fonctionnement ; la perspective d'une évolution progressive et maîtrisée de ces contributions pourrait être mise en débat.

## I - Section de fonctionnement

TOTAL GENERAL			
DEPENSES		RECETTES	
Coût total animation	1 015 735 €	Recettes sur animation	501 222 €
Coût total actions	718 991 €	Recettes sur actions **	555 383 €
Coût administration	154 140 €	Contribution Etat spécifique PNR	100 000 €
Coût total charges de fonctionnement	210 472 €	Contributions des membres du SM*	1 164 210 €
		<i>Région</i>	582 105 €
		<i>Département 19</i>	267 768 €
		<i>Département 23</i>	151 347 €
		<i>Département 87</i>	81 495 €
		<i>Communes et Communauté de com</i>	81 495 €
Autres frais (indemnités élus, formation, action sociale, assurance statutaire...)	127 410 €	Recettes Régies	3 000 €
Dotations aux amortissements	97 067 €		
<b>Total</b>	<b>2 323 815 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 323 815 €</b>

## II- Section d'investissement

### A- Dépenses

OBJET	Montant
<i>Emprunt (Maison 2014-2023)</i>	12 000
Agencements et Aménagement des abords de la Maison du Parc	8 000
Aménagements scénographiques du Clau del país à Meymac	20 000

<b>Matériel informatique (renouvellement ordinateurs + un appareil photo)</b>	<b>9 500</b>
<b>Véhicules (renouvellement voitures de service)</b>	<b>27 500</b>
<b>Aménagement d'un terrain boisé à fonction pédagogique à Millevaches</b>	<b>5 000</b>
<b>Mobilier (Maison du Parc et Maissonnette)</b>	<b>14 647</b>
<b>Acquisition de 20 vélos électriques dans le cadre du projet « mobilité durable »</b>	<b>26 000</b>
<b>Aménagements pour sentiers de randonnées au départ de la Maison du Parc</b>	<b>3 000</b>
<b>Remboursement prêt FCTVA</b>	<b>185 784</b>
<b>TOTAL</b>	<b>311 431</b>

#### B- Recettes

<b>OBJET</b>	<b>Montant</b>
<b>Amortissements</b>	<b>97 067</b>
<b>Subventions d'investissement (Acquisition vélos électriques 17600 ; Scénographie Clau del país 13 331)</b>	<b>30 931</b>
<b>FCTVA</b>	<b>183 433</b>
<b>TOTAL</b>	<b>311 431</b>

### III – ETAT DE LA DETTE

<b>Objet</b>	<b>Montant</b>	<b>Durée</b>	<b>Remboursement 2016</b>	
			<b>Capital</b>	<b>Intérêt</b>
Emprunt « Maison du Parc » Contractualisé le 06/01/2014 auprès du CACF	120 000 €	120 mois	12 000 €	3 402 €
Prêt relais « FCTVA Maison du Parc » Contractualisé le 14/11/2014 auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin	185 784 €	24 mois	185 784 €	2 248 €